

Maisons-Alfort, le 14 septembre 2020,

Communiqué de presse

Le Pr Benoît Vallet est nommé président du Conseil d'administration de l'Anses

Le Pr Benoît Vallet, conseiller-maître à la cour des comptes, a été nommé, par décret du Président de la République en date du 10 septembre 2020, président du Conseil d'administration de l'Anses. Il succède ainsi à Luc Derepas. Médecin anesthésiste-réanimateur de formation, Benoît Vallet a notamment été directeur général de la santé (DGS) de 2013 à 2018. Il a dernièrement participé à la gestion de la lutte contre le Covid-19 et à la stratégie nationale de déconfinement, et coordonne actuellement, au niveau national, la mise en place de l'Académie de l'OMS à Lyon.

Benoît Vallet a été nommé par décret du Président de la République à la présidence du Conseil d'administration de l'Anses le 10 septembre 2020. Le président du Conseil d'administration a la charge de coordonner et d'animer les travaux du Conseil, composé, à côté des représentants de l'État et des personnels, de représentants des cinq collèges du Grenelle de l'environnement (État, associations, organisations professionnelles, syndicats de salariés et organisations interprofessionnelles d'employeurs, élus). Le mandat de président du Conseil d'administration de l'Anses est une fonction non exécutive et non rémunérée.

Diplômé de médecine, spécialisé en anesthésie-réanimation, Benoît Vallet a débuté sa carrière au CHU de Lille, d'abord comme chef de clinique puis en tant que praticien hospitalier. Il obtient une habilitation à diriger des recherches en 1995 et devient professeur des universités-praticien en 1998. Il dirige le pôle d'anesthésie-réanimation du CHU de Lille en 2005 puis préside la Commission médicale de cet établissement de 2010 à 2013.

C'est à partir de 2013 que son parcours s'oriente vers l'administration des politiques de santé publique. Il est nommé directeur général de la santé, fonction qu'il occupe jusqu'en 2018. En parallèle, il siège au conseil exécutif de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) de 2015 à 2018. Il est nommé chevalier de l'Ordre national de la Légion d'honneur en 2016.

Depuis 2018, il est conseiller-maître à la cour des comptes, membre de la 6^e chambre dédiée à la sécurité sociale, à la santé et au secteur médico-social. Il est également professeur affilié à Sciences Po. En septembre 2019, il est chargé par la ministre de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation de coordonner l'action du ministère en faveur de la mise en place de l'Académie de l'OMS à Lyon.

En mars 2020, il a été mis à disposition de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris afin de réaliser un audit des hôpitaux du Grand Est, région fortement touchée par le Covid-19. Il contribue ensuite mi-avril à la stratégie nationale de déconfinement, coordonnée par Jean Castex. Depuis le 1^{er} juillet 2020, il a été mis en détachement de la Cour pour coordonner, sur les plans technique et scientifique, la mise en place de l'Académie de l'OMS à Lyon, au nom des Ministères de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, de la Santé, et des Affaires étrangères.

Benoît Vallet est reconnu pour sa connaissance des enjeux de santé publique globaux, qu'ils soient nationaux, européens ou mondiaux. Lors de ses auditions en vue de sa nomination aux fonctions de président du conseil d'administration, il a souligné la diversité des thématiques traitées par l'Anses et l'intérêt de l'ouverture du conseil d'administration à la société civile et déclarait : *« Lors de la présentation de sa stratégie en 2019, l'Anses a adopté un slogan : « Connaître, évaluer, protéger ». Je souhaite honorer ce slogan et j'aurai à cœur de le faire respecter. »*
